

Branche Eau

قطاع الماء

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

24 JUIN 2015

N° 2 / 6 0 3 2 DRH/DE/2015

DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN AGENT D'ASSAINISSEMENT (Aide conducteur hydrocurage)

- Vu le Dahir n° 1-11-160 en date du 1er Kaada 1432 (29 Septembre 2011) portant promulgation de la loi n° 40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable " ONEE " ;
- Vu le statut de l'ONEP régissant provisoirement le personnel de l'ONEE-Branche ;

LE DIRECTEUR GENERAL

D E C I D E

Article I : L'ouverture d'un concours pour le recrutement de Un (01) Agent d'Assainissement (Aide conducteur hydrocurage), Echelle 01 ONEE – Branche Eau destiné à :

- **Gérance Outat El Haj relevant de l'Agence Mixte Missour-Boulemane (AM5/2) ;**

Article II : Le nombre de postes mis en compétition est fixé à **Un (01) poste**. Seuls les candidats résidant dans la préfecture FES ou dans les provinces BOULEMANE, SEFROU, ZOUAGHA MOULAY YACOB, AL HOCEIMA, TAZA, GUERCIF, TAOUNATE, concourront pour le poste mis en compétition.

Article III : Les conditions de participation audit concours sont les suivantes :

- Disposer d'un des diplômes figurant ci-dessous :

Diplôme	Spécialité
CQP, CFP, CSP	Plomberie –Installations Thermiques et Sanitaires

- Résider à une adresse correspondante à celle fixée dans l'article II. Seule l'adresse figurant sur la CIN fait foi.
- Etre âgé de 18 ans au minimum et de moins de 25 ans à la date du 31/12/2014.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

..../..

Article IV : Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite mentionnant la référence de la présente décision (N° **2 / 6 0 3 2** DRH/DE/2015) ;
- Un curriculum vitae (C.V).
- Une copie légalisée du diplôme de CQP, CFP ou CSP dans la spécialité à pourvoir.
- Un certificat de scolarité (niveau 7ème année fondamentale) ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale (CIN).

Article V: Les dossiers de candidatures qui seront pris en considération sont ceux qui ont été envoyés à partir de la date d'émission de la présente décision et reçus à **la Direction Régionale Centre Nord de l'ONEE Branche Eau sise à l'adresse suivante : 88, rue du soudan Fès _ Maroc**, avant Le 17 JUIL. 2015. (Dernier jour de dépôt). La date du bureau d'ordre de l'ONEE Branche Eau fait foi.

Article VI : Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves écrites suivantes :

- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.

Article VII: Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	4	< 10/20

Article VIII : Publication des résultats : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public.ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Le Directeur Général

Ali FASSI FIHR